



# Télétravail : La Grande Hypocrisie

Le 9 juin dernier, la Direction Générale a annoncé unilatéralement la réduction du télétravail à 1 seul jour par semaine en invoquant les défis industriels du groupe. Si les salariés partagent pleinement ces enjeux, cette décision suscite une profonde incompréhension.

## L'Action de la CFDT

La **CFDT** a été la première à prendre ses responsabilités pour défendre vos acquis :

- Dès le 30 avril : Alerte et réalisation d'un sondage auprès des salariés
- Le 9 juin : Prise de contact en vue d'une intersyndicale, sans succès
- Le 10 juin : Lettre ouverte à Guillaume Faury.
- Le 25 juin : Lancement d'une pétition; 2 000 signatures collectées à ce jour.
- Le 30 juin : Rassemblement au B80 Airbus SAS.

## Le Double Discours : Des Managers Privés d'Autonomie

La Direction affirme que l'accord de 2024 reste applicable. Ce message est relayé par certaines Organisations Syndicales. Pourtant, l'accord prévoit jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine et la directive du PDG, demande 4 jours de présence sur site par semaine.

- Les managers directs se retrouvent en première ligne, contraints par la Direction d'imposer une limitation à 1 jour de télétravail.
- Ils perdent leur pouvoir de décision sur l'organisation de leurs propres équipes.

***"Vous avez le droit de demander 2 jours de TT par semaine, mais votre Manager n'a plus le droit d'accepter"***

L'esprit de l'accord de 2024 est bafoué : cette hypocrisie détruit la confiance dans le dialogue social.  
***Si vous êtes concernés par une demande de réduction de votre temps de télétravail, remontez-nous la justification donnée par votre manager direct.***

## Nos Revendications : Pleine et entière application de l'accord

Maintenir jusqu'à 2 jours de télétravail est une solution équilibrée qui favorise :

- La responsabilisation des salariés : Plus d'engagement, d'efficacité, de concentration et une meilleure qualité de travail.
- La souplesse : Un véritable atout pour concilier vie personnelle et vie professionnelle, pour maintenir l'attractivité des jeunes générations
- Le pouvoir d'achat et l'écologie : Une réduction bénéfique des transports, des dépenses individuelles et des émissions de CO2.

**Nous demandons le retrait de cette directive qui limite le télétravail à 1 jour par semaine, ainsi que l'application pleine et entière de l'accord.**

La **CFDT** soutient et accompagne les salariés et les managers face à cette situation.

**PLUS D'INFOS ? SUIVEZ NOUS**

G-groupe : [DL-info-CFDT-ADS](mailto:DL-info-CFDT-ADS)

**UNE QUESTION ? ECRIVEZ NOUS**

Mail : [CFDT\\_ADS@airbus.com](mailto:CFDT_ADS@airbus.com)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

LE 1<sup>ER</sup> SYNDICAT EN FRANCE,  
Y COMPRIS CHEZ LES CADRES.

# TÉLÉTRAVAIL: LA GRANDE HYPOCRISIE

L'accord prévoit jusqu'à **2 jours** de télétravail.

Une directive impose désormais **4 jours** de présence sur site.

## LA CFTD AGIT

DEPUIS LE PREMIER JOUR !

30  
avril

Alerte et réalisation  
d'un sondage auprès  
des salariés.



9  
juin

Prise de contact en vue  
d'une intersyndicale,  
sans succès.



10  
juin

Lettre ouverte à  
Guillaume Faury.



25  
juin

Lancement d'une pétition  
nationale.  
**2 000 SIGNATURES**  
collectées à ce jour !



30  
juin

Rassemblement  
au B80 Airbus SAS.



## LE DOUBLE DISCOURS



La Direction affirme que  
l'accord de 2024 reste  
applicable.



Pourtant, l'accord prévoit  
jusqu'à **2 jours** de télétravail  
par semaine et la directive  
du PDG demande **4 jours**  
de présence sur site.



Les managers directs se retrouvent en première ligne,  
contraints par la Direction d'imposer une limitation  
à **1 jour** de télétravail.  
Ils perdent leur pouvoir de décision sur l'organisation  
de leurs propres équipes.

“ Vous avez le droit de demander  
2 jours de TT par semaine,  
mais votre Manager n'a plus  
le droit d'accepter. ”

L'esprit de l'accord de 2024 est bafoué :  
cette hypocrisie détruit la confiance  
dans le dialogue social.

## NOS BÉNÉFICES À MAINTENIR JUSQU'À 2 JOURS



### LA RESPONSABILISATION DES SALARIÉS

Plus d'engagement, d'efficacité,  
de concentration et une meilleure qualité de travail.



### LA SOUPLESSE

Un véritable atout pour concilier vie personnelle  
et vie professionnelle et pour maintenir  
l'attractivité des jeunes générations.



### LE POUVOIR D'ACHAT

Réduction bénéfique des transports  
et des dépenses individuelles.



### L'ÉCOLOGIE

Une réduction bénéfique des transports  
et des émissions de CO<sub>2</sub>.

## VOUS ÊTES CONCERNÉ ?



Si votre manager vous demande  
de réduire votre temps de télétravail,  
**remontez-nous la justification**  
donnée par votre manager direct.

**Votre retour est essentiel !**



## NOS REVENDICATIONS

- ✓ RETRAIT DE CETTE DIRECTIVE QUI LIMITE  
LE TÉLÉTRAVAIL À 1 JOUR PAR SEMAINE.
- ✓ APPLICATION PLEINE ET ENTIÈRE DE  
L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL 2024.
- ✓ RESPECT DU DIALOGUE SOCIAL ET DES  
ENGAGEMENTS PRIS AUPRÈS DES SALARIÉS.



LA CFTD SOUTIENT ET ACCOMPAGNE  
LES SALARIÉS ET LES MANAGERS  
FACE À CETTE SITUATION.



ÉCOUTER



DÉFENDRE



AGIR